

● Forum des associations

La participation des habitants est la pierre angulaire de toutes les actions proposées par un centre social. Notre présence au forum des associations a pour but d'aller au-delà de la présentation de nos activités. A Rives, la participation des habitants est indispensable tant pour la réflexion que pour la mise en place des projets. Le forum des associations génère toujours un fort engouement et attire un large public. Ce sera donc pour l'équipe (habitants, bénévoles, salariés), l'occasion de rencontrer le plus grand nombre d'habitants et d'échanger autour de vos attentes et de vos suggestions. Depuis plusieurs années l'investissement de quelques Rivois au sein du Centre social a permis la mise en place et la pérennisation de plusieurs actions ou ateliers tels que :

- Les ateliers informatiques,
- L'accompagnement scolaire,
- Les ateliers de couture, d'activités manuelles ou de cuisine,
- Les sorties familles,
- Les commissions handicap et dys,

Si vous avez des remarques, des idées de projets, du temps à offrir, venez nous rencontrer.



**Rendez-vous vendredi 2 septembre
de 17h à 21h, salle François Mitterrand**

Les petits paniers Rivois ●



Depuis la fin du mois d'avril, le Centre social, en partenariat avec l'UNRPA, vous proposent « les petits paniers Rivois ». Au fil des semaines, grâce à vos suggestions, vous nous avez aidés à améliorer ce service. Petit rappel du fonctionnement : l'UNRPA tient une permanence au centre social de 13h à 15h tous les mardis. Elle se charge de réceptionner les commandes et de la distribution. Si vous ne pouvez pas récupérer votre panier durant cette permanence, n'oubliez pas de prévenir l'accueil du centre social. Attention, tout panier non récupéré dans les 24 heures fera l'objet d'un don auprès des services sociaux. Afin de faciliter la gestion des récoltes du producteur, les commandes se font désormais sur une période de quinze jours. La liste des produits disponibles est également établie pour quinze jours. Ainsi, vous avez la possibilité de passer commande une semaine sur deux, du lundi au jeudi aux horaires d'ouverture au public. L'UNRPA clôture les commandes en tenant une permanence un jeudi sur deux, de 17h30 à 19h. Afin de vous éviter de passer deux fois (à la commande et à la réception) pensez à commander lors de la réception de votre panier !

● Permanence juridique, Droit du Travail

Début 2010, le Relais Emploi mettait en place une permanence juridique dédiée au droit du travail. Cette initiative avait vu le jour grâce aux nombreuses questions des usagers sur leurs droits dans le monde de l'entreprise. Le souhait de la municipalité d'apporter des réponses précises et fiables à ces questionnements souvent complexes avait motivé la mise en place de cette nouvelle permanence. Or, au fil des mois, la baisse de fréquentation s'avère significative. C'est pour cette raison que nous avons décidé de maintenir jusqu'en décembre ce service mais sous forme de permanence sans rendez-vous. Nous espérons que ce nouveau fonctionnement sera plus adapté à vos besoins. Si vous avez des interrogations liées à votre carrière et à vos droits au travail de manière générale, n'hésitez pas à profiter de ce service gratuit.



Permanence juridique : le 1^{er} samedi du mois – 9h à 11h – au centre social – sans rendez-vous.

● Fermeture estivale

Le Centre social et le Relais Emploi seront fermés au public pendant trois semaines, soit **du vendredi 22 juillet au soir pour une réouverture le mardi 16 août au matin**. Durant cette période, certains dossiers continueront à être traités par le CCAS. C'est le cas des téléalarmes ainsi que les prises de rendez-vous du médiateur et des permanences juridiques. Si vous avez loué une salle pendant la fermeture, c'est également le CCAS qui veillera à la gestion des clés. Rendez-vous dans la rubrique « agenda » pour connaître les dates de reprise des actions et activités.

Une année en images ●



CUISINE



COUTURE



CRÉATIFS

LES ATELIERS



INFORMATIQUE



ETAPE



LA SEMAINE DU GOÛT



L'ACCUEIL DES BÉBÉS DE L'ANNÉE



LES CONFÉRENCES



LES SORTIES EN FAMILLE



FÊTES DU JEU ET DU PÔLE
PETITE ENFANCE



Sur vos agendas

- **Mardi 16 août :**
Reprise des permanences du Médiateur. *9h-12h Centre social*
- **Jeudi 18 août :**
Reprise des permanences Retraite complémentaire.
Sur RDV au Centre social
- **Lundi 22 août :**
Reprise permanences Relais Assistantes Maternelles
16h-18h au Centre social
- **Jeudi 25 août :**
Reprise des permanences CRAM
9h-12h au Centre social
- **Jeudi 25 août :**
Reprise des permanences Vie Libre
18h30-20h30 au Centre social
- **Jeudi 1^{er} septembre :**
Reprise des permanences Maison de l'Emploi
Sur rdv au Relais Emploi
- **Vendredi 2 septembre :**
Forum des associations
17h-21h, salle F. Mitterrand
- **Samedi 3 septembre :**
Reprise des permanences Avocat, droit du travail et de la famille
9h-11h au Centre social
- **Mercredi 14 septembre :**
Reprise des permanences Fiscalité
8h30-10h au Centre social
- **Mecredi 21 septembre :**
Reprise des permanences FNATH
14h-16h au Centre social
- **Octobre :**
Reprise des ateliers couture, cuisine, informatique et Etape

Renseignements :

Centre Social Municipal de l'Orgère - 96, rue Sadi Carnot 38140 Rives

Tél : 04 76 65 37 79 / Mail : centre.social.municipal@ville-de-rives.fr

Encore plus d'informations sur www.mairie-rives.fr

Les infos du parc sont éditées par la Ville de Rives

Rédaction : Centre social municipal - Conception, mise en page et impression : service Communication - Distribution : Adrexo